

## LE MOBILIER DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION

Bourgogne-Franche-Comté, Jura  
Morez  
place Notre-Dame

Situé dans : Église paroissiale de l'Assomption

Dossier IM39001899 réalisé en 1999 revu en  
2005

Auteur(s) : Bernard Pontefract, Laurent Poupard



### Historique

Après la construction de l'église, terminée en 1827, son mobilier a été constitué. En plus des principales pièces qui ont fait l'objet de dossiers, l'église conserve des oeuvres mineures. Deux bénitiers en brocatelle violette sont encastrés sous la tour nord et sous la tour sud. Deux autres bénitiers, en forme de coquille, sont encastrés dans la 1ère colonne nord et sud. Deux confessionnaux identiques à ceux de Morbier. Dans la sacristie est conservé un calice entièrement remonté à partir d'éléments divers. Sur le pied se trouvent le poinçon de Jacques-Alexandre Basnier et les poinçons de titre et de garantie de Paris de 1819-1838, sur la coupe le poinçon de Jean-Ange-Joseph Loque et le poinçon de l'Association des orfèvres de Paris et sur la fausse coupe le poinçon de Félix Bion et le poinçon de l'Association des orfèvres de Paris. Un ciboire porte le poinçon de François-Philibert Calliat, orfèvre à Lyon et les poinçons de titre et de garantie 1838-1973. Une inscription sur le pied nous apprend qu'il a été donné par Ch. Girod et E. Girod son épouse en 1852. Chemin de croix : La Résurrection est signée R. Gourdoni, les autres sont signés RG. Tableau : Rendez à César...Le mobilier de l'église a été en partie financé par la municipalité. En 1826, le conseil municipal prend en charge les deux tiers du montant d'un devis de 12000 F et la fabrique le solde. Rédigé le 4 juin 1826 par François-Ignace Besand, sculpteur, et son fils Claude-François (qui signe C.F. Besand-Raget architecte), artistes originaires de Salins-les-Bains mais domiciliés à Dole dans le document, ce devis concerne la fabrication du maître-autel et des deux autels latéraux, de la chaire à prêcher, des fonts baptismaux, des boiseries et des stalles du chœur. Le 2 mai 1828 est votée par le Conseil municipal, au titre des dépenses extraordinaires au budget 1829, la somme de 300 F pour l'achat de trois bénitiers en marbre qui seront placés dans la nouvelle église.

### Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques-Alexandre Basnier (orfèvre), Jean-Ange-Joseph Loque (orfèvre), Félix Bion (orfèvre), François-Philibert Calliat (orfèvre)

### Informations complémentaires

- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39001899/index.htm>

Aire d'étude et canton : Morez

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Le vaisseau central vu depuis la tribune (vue horizontale).**

39, Morez place Notre-Dame

N° de l'illustration : 20003900545X

Date : 2000

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine